

Nouvelles modalités de fonctionnement
à consulter sur www.ain.fr/aide-patrimoine

Demande de subvention départementale pour les collectivités

Objets mobiliers publics 2023

N° de dossier (cadre réservé au Département)

Votre collectivité *

Intitulé du projet *

Dossier complet à envoyer avant le :

30 novembre 2022 pour une attribution en février 2023
30 juin 2023 pour une attribution en septembre 2023

* Obligatoire

Identification du demandeur

Demandeur

Maître d'ouvrage *

Adresse complète *

Courriel *

Téléphone *

Nom de la personne à contacter pour ce projet *

Nature des travaux *

Travaux

Diagnostic, étude, sondage, analyse préalable

Restauration

Consolidation

Conservation préventive

Date de la délibération proposant ce projet *

Localisation précise des travaux : (édifice, n°, voie, rue, chemin, route, code postal, ville) *

Historique de l'objet mobilier et intérêt patrimonial

Projet

Inscrit MH

Date

Classé MH

Date

Non protégé

Contexte général et description synthétique du projet

Projet

Le cas échéant, joindre une note descriptive

Origine et motivation du projet

Présentation générale du projet

Dysfonctionnements constatés par rapport à la consolidation de l'objet

Travaux envisagés

Échéancier prévisionnel de réalisation des travaux

Projet

Date prévisionnelle de début de travaux *

Durée prévisionnelle des travaux

Plan prévisionnel de financement du projet

Joindre un devis

Total des dépenses *

Dépenses		
Détail postes de dépenses	Montant H.T. en €	en %
Acquisition foncière (dépense non éligible)		
Maîtrise d'œuvre		
Autres bureaux d'étude		
Travaux		
Total des dépenses (hors acquisition foncière)		100

Pièces à joindre **impérativement** au dossier :

Pièces justificatives

- Délibération proposant la réalisation de ce projet,
- Arrêté de protection au titre des MH, le cas échéant,
- Déclaration préalable de travaux pour les objets inscrits au titre des MH,
- Autorisation de travaux délivrée par le Conservateur des Monuments historiques (Direction régionale des affaires culturelles) pour un objet classé au titre des MH
- Devis du prestataire retenu par :
 - Le Conservateur des Monuments historique (DRAC) pour un objet classé au titre des MH
 - Les services de l'État pour un objet inscrit au titre des MH
- Photos de l'objet concerné
- RIB
- Pour un objet protégé au titre des MH, l'arrêté attributif de subvention de l'État (à transmettre ultérieurement, à réception)
- Si urgence sanitaire attestée, le constat d'état établi par :
 - Le Conservateur des Monuments historique (DRAC) pour un objet classé au titre des MH
 - Les services de l'État pour un objet inscrit au titre des MH

Signature et cachet

Nom et prénom du signataire :

Qualité du signataire :

Fait à :

Le :